

Un comité de liaison de chômeurs pour exprimer vos attentes

- **Les comités de liaison** réunissent, dans chaque département, des représentants de France Travail, les associations de chômeurs et les organisations syndicales de salariés au plan national.
- Ils constituent **un lieu d'information et d'échanges** en vue d'améliorer les services rendus par France Travail.
- **N'hésitez pas à contacter vos représentants locaux.**

Retrouvez les coordonnées des membres du comité de liaison de votre département sur francetravail.fr > Conseils candidats > Vos droits et démarches.

A noter !

Les relevés de décision de chaque réunion sont à votre disposition. N'hésitez pas à consulter le panneau d'affichage « comité de liaison » ou à les demander.